



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Peut-on voyager avec une carte d'identité de plus de 10 ans ?

Vérfifié le 24 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

En 2014, la durée de validité de la carte d'identité d'une personne majeure est passée de 10 à 15 ans. Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans supplémentaires si vous remplissez **les 2 conditions suivantes** :

- Vous étiez **majeur** au moment de sa délivrance.
- La carte était encore valide le 1^{er} janvier 2014.

Condition de prolongation automatique

Date de délivrance	Date de validité		Condition liée à l'âge
	Date inscrite sur la carte	Nouvelle date	
2006	2016	2021	Être né en 1988* ou avant
2007	2017	2022	Être né en 1989* ou avant
2008	2018	2023	Être né en 1990* ou avant
2009	2019	2024	Être né en 1991* ou avant
2010	2020	2025	Être né en 1992* ou avant
2011	2021	2026	Être né en 1993* ou avant
2012	2022	2027	Être né en 1994* ou avant
2013	2023	2028	Être né en 1995* ou avant

* et majeur lors de la délivrance

Pour voyager à l'étranger, il convient de vérifier quel est le document d'identité exigé par le pays sur le site [Conseils aux voyageurs](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/) (https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/) (rubrique Entrée/Séjour).

Si vous avez un passeport valide, il est préférable de l'utiliser.

Si vous n'avez pas de passeport, et que vous vous rendez dans un pays qui accepte la carte d'identité, vous pouvez demander son renouvellement anticipé en produisant un [justificatif du voyage à venir](https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R46595) (https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R46595).

Si le pays accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration, vous pouvez présenter une [fiche d'information traduite](http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI) (http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI), aux autorités étrangères.

Textes de loi et références

- Décret n°2013-1188 du 18 décembre 2013 : article 10 - Extension de la durée de la validité de la carte d'identité (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000028347112)
- Réponse ministérielle du 3 décembre 2019 relative au prolongement automatique de la carte d'identité (http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-11107QE.htm)

Services en ligne et formulaires

- Connaître les documents exigés pour voyager en Europe (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R55126) Simulateur

Pour en savoir plus

- **Pays qui acceptent ou refusent une carte d'identité de plus de 10 ans** [↗](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger/article/extension-de-la-duree-de-validite-de-la-carte-nationale-d-identite) (https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger/article/extension-de-la-duree-de-validite-de-la-carte-nationale-d-identite)
Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères
- **Fiches d'information (par pays) - Durée de validité de la carte d'identité** [↗](http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI) (http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI)
Ministère chargé de l'intérieur
- **Conseils aux voyageurs** [↗](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/) (https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/)
Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères